Aperçus des fonds de la Gestion privée de patrimoine BNI
Profil Revenu stable

BNI Gestion privée de patrimoine

Voici les aperçus du fonds pour vos investissements effectués dans le cadre de l'utilisation de la Gestion privée de patrimoine BNI, qui seront répartis dans les parts des Fonds et Portefeuilles privés contenus dans le Profil que vous avez choisi en fonction de votre profil d'investisseur.

Profil Revenu stable

Répartition dans les titres des Portefeuilles privés	Min	Cible	Max
Liquidités et court terme	0 %	0 %	10 %
Titres à revenu fixe	70 %	80 %	90 %
Actions canadiennes et mondiales	10 %	20 %	30 %

Aperçus du fonds

- Fonds de répartition tactique d'actifs BNI
- Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI
- Fonds mondial de petites capitalisations BNI
- Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI
- Fonds actif d'actions internationales BNI
- Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI
- Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI
- Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI
- Portefeuille privé de revenu fixe canadien BNI
- Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI
- Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI
- Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI
- Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI
- Portefeuille privé d'actions américaines BNI
- Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI
- Portefeuille privé d'actions de marchés mondiaux BNI
- Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

Cette page est intentionnellement laissée en blanc.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Fonds de répartition tactique d'actifs BNI
Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de répartition tactique d'actifs BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC438
Date de création de la série :	21 mai 2019
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	5 370,8 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,46 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance à long terme du capital. Le fonds investit principalement, de manière tactique, directement ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif (pouvant inclure des fonds négociés en bourse (« FNB »)), dans des titres à revenu fixe et des titres de participation à travers le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Global X Canadian Select Universe Bond Index Corporate Class ETF	42,3 %
2.	Global X S&P 500 Index Corporate Class ETF	19,2 %
3.	Global X S&P/TSX Capped Composite Index Corporate Class ETF	12,9 %
4.	iShares, Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	8,4 %
5.	ISHARES 3-7 YEAR TREASURY BO	5,1 %
6.	iShares Core MSCI EAFE ETF	5,0 %
7.	iShares, Core MSCI Emerging Markets ETF	2,5 %
8.	iShares, Canadian Universe Bond Index ETF	1,8 %
9.	SPDR, S&P 500 ETF Trust	1,3 %
10.	Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI, série O	1,2 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**99,7 %**
	Nombre total de placements :	**12**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par actif

Revenu fixe	50,3 %
Actions canadiennes	21,1 %
Actions américaines	20,6 %
Actions internationales	7,6 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,3 %
Investissements alternatifs	0,1 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	**FAIBLE À MOYEN**	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 5 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 5 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

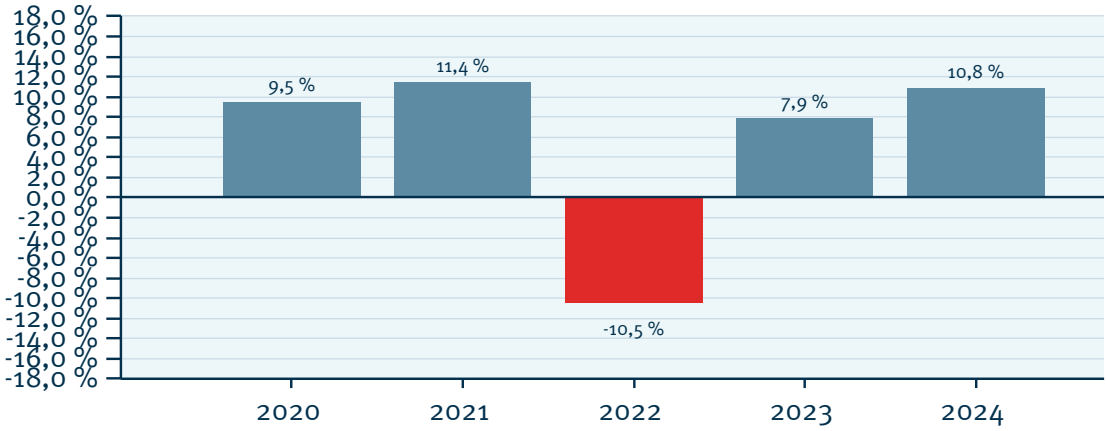

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 5 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,8 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait à 1 098 $.
Pire rendement	-11,6 %	30 juin 2022	votre placement chuterait à 884 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 5,65 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 381 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à moyen ou à long terme;
- cherchent à optimiser la relation risque-rendement de leur portefeuille à l'aide d'une gestion active et d'une réduction du risque global.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,58 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,80 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,46 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,12 %
Frais du fonds	**0,58 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC401
Date de création de la série :	17 janvier 2022
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	1 453,9 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,39 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Corporation Fiera Capital
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consite à procurer une croissance du capital à long terme tout en suivant une approche de développement durable. Pour y parvenir, il investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 10 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI	99,4 %
2.	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**100,0 %**
	Nombre total de placements :	**2**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par actif

Actions canadiennes	98,4 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,6 %

Répartition sectorielle

Industrie	28,3 %
Finance	24,7 %
Technologies de l'information	15,1 %
Biens de consommation de base	13,8 %
Consommation discrétionnaire	8,8 %
Services de communication	5,1 %
Matériaux	2,6 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,6 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 2 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 2 dernières années. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

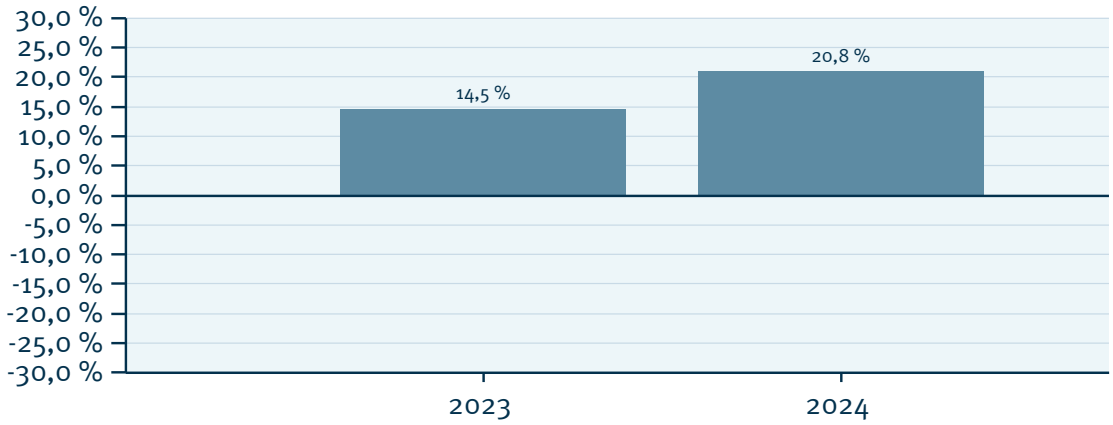

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 2 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,9 %	31 janvier 2024	votre placement augmenterait à 1 139 $.
Pire rendement	-8,4 %	30 juin 2022	votre placement chuterait à 916 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 11,60 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 421 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme;
- désirent ajouter un fonds d'actions canadiennes à leur portefeuille;
- souhaitent investir en suivant une approche d'investissement durable.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,40 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,00 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,39 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	**0,40 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Fonds mondial de petites capitalisations BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial de petites capitalisations BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC424
Date de création de la série :	29 août 2023
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	720,4 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,92 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs PineStone inc.
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres OPC, dans un portefeuille constitué principalement de titres de participation de sociétés à petite et à moyenne capitalisation situées partout dans le monde. Les placements dans les titres de marchés émergents ne devraient pas dépasser environ 20 % de l'actif net du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Technology One Ltd.	4,0 %
2.	Rotork PLC	3,8 %
3.	Wyndham Hotels & Resorts Inc.	3,7 %
4.	Intertek Group PLC	3,7 %
5.	Nordnet AB publ	3,5 %
6.	Hemnet Group AB	3,2 %
7.	Diploma PLC	3,1 %
8.	Howden Joinery Group PLC	3,1 %
9.	Halma PLC	3,0 %
10.	Belimo Holding AG	3,0 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**34,1 %**
	Nombre total de placements :	**46**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par pays

États-Unis	33,1 %
Royaume-Uni	23,6 %
Autres pays	16,6 %
Suède	10,8 %
Suisse	5,7 %
Italie	5,3 %
Australie	4,6 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,3 %

Répartition sectorielle

Industrie	39,4 %
Technologies de l'information	18,7 %
Consommation discrétionnaire	12,2 %
Santé	9,3 %
Biens de consommation de base	6,4 %
Finance	5,8 %
Immobilier	3,2 %
Services de communication	2,9 %
Matériaux	1,8 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,3 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	**MOYEN À ÉLEVÉ**	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours de la dernière année. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours de la dernière année. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

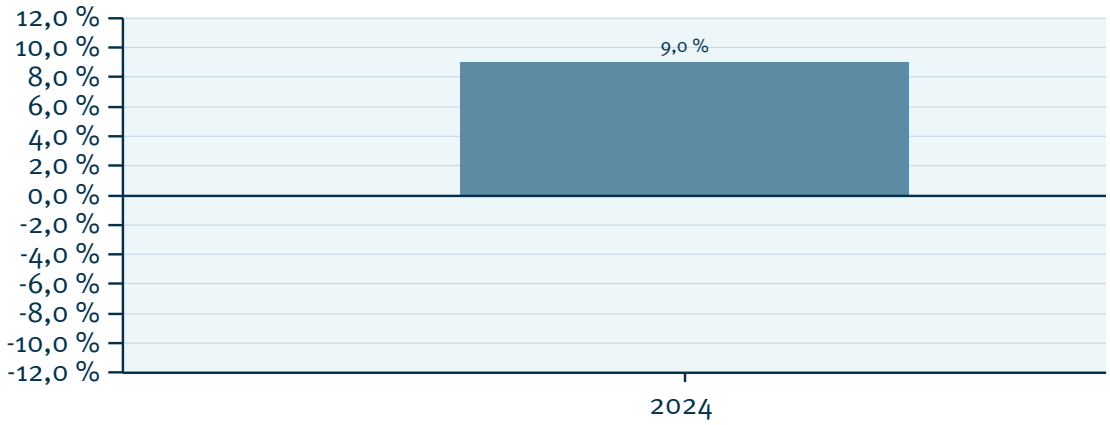

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours de la dernière année. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,5 %	31 janvier 2024	votre placement augmenterait à 1 135 $.
Pire rendement	-5,3 %	31 mars 2025	votre placement chuterait à 947 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,87 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 046 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme;
- cherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés mondiaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,98 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,80 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,92 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	**0,98 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC448
Date de création de la série :	5 mai 2021
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	1 730,5 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,52 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance du capital à long terme. Ce fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés étrangères situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et dans des certificats américains d'actions étrangères (American Depositary Receipt) négociés sur des bourses reconnues.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Nestlé SA	2,2 %
2.	SAP SE	1,9 %
3.	Novartis AG	1,8 %
4.	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,5 %
5.	ASML Holding NV	1,5 %
6.	AstraZeneca PLC, CAAÉ	1,4 %
7.	Novo Nordisk A/S	1,4 %
8.	Air Liquide SA	1,4 %
9.	Safran SA	1,3 %
10.	Commonwealth Bank of Australia	1,2 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**15,6 %**
	Nombre total de placements :	**397**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par pays

Europe	65,3 %
Japon	21,4 %
Asie Ex-Japon	11,7 %
Amériques	0,6 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,0 %

Répartition sectorielle

Finance	24,7 %
Industrie	16,6 %
Consommation discrétionnaire	12,9 %
Technologies de l'information	11,1 %
Santé	10,7 %
Biens de consommation de base	6,8 %
Matériaux	4,8 %
Services de communication	3,3 %
Services aux collectivités	3,0 %
Énergie	2,7 %
Immobilier	2,2 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,2 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 3 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 3 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

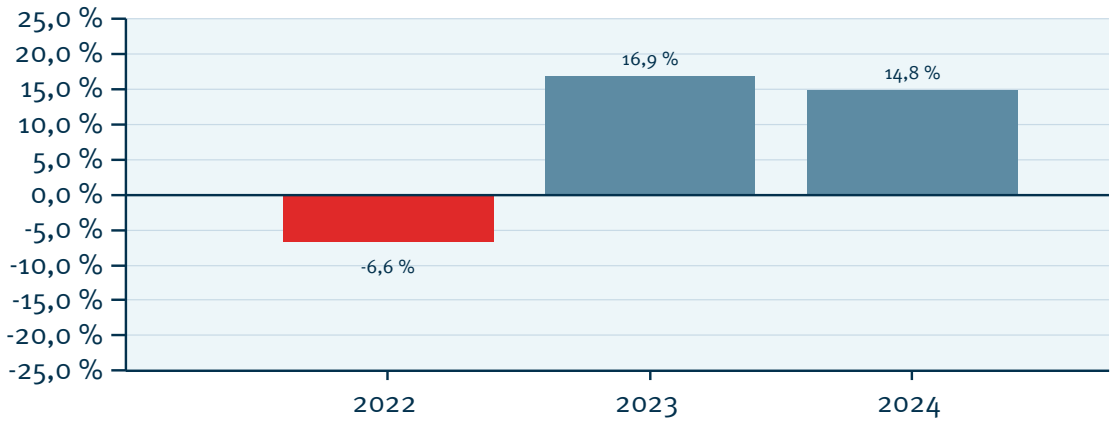

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 3 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	31 janvier 2023	votre placement augmenterait à 1 172 $.
Pire rendement	-10,8 %	30 juin 2022	votre placement chuterait à 892 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 10,04 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 453 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme;
- recherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés internationaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,66 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,60 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
Frais du fonds	**0,66 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Fonds actif d'actions internationales BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds actif d'actions internationales BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC455
Date de création de la série :	15 novembre 2022
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	254,4 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,50 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Placements Montrusco Bolton inc.
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

Le fonds a comme objectif de placement de procurer une croissance du capital à long terme. Il investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres d'actions ordinaires de sociétés internationales.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	FNB actif d'actions internationales BNI	99,6 %
2.	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,4 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**100,0 %**
	Nombre total de placements :	**1**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par pays	
Autres pays	28,5 %
Japon	17,7 %
Danemark	12,7 %
Royaume-Uni	11,9 %
Suisse	11,1 %
France	9,5 %
Singapour	8,0 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6 %

Répartition sectorielle	
Finance	24,9 %
Industrie	18,9 %
Consommation discrétionnaire	13,0 %
Santé	12,8 %
Biens de consommation de base	8,6 %
Technologies de l'information	8,5 %
Matériaux	6,0 %
Services de communication	3,4 %
Énergie	3,3 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 2 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 2 dernières années. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

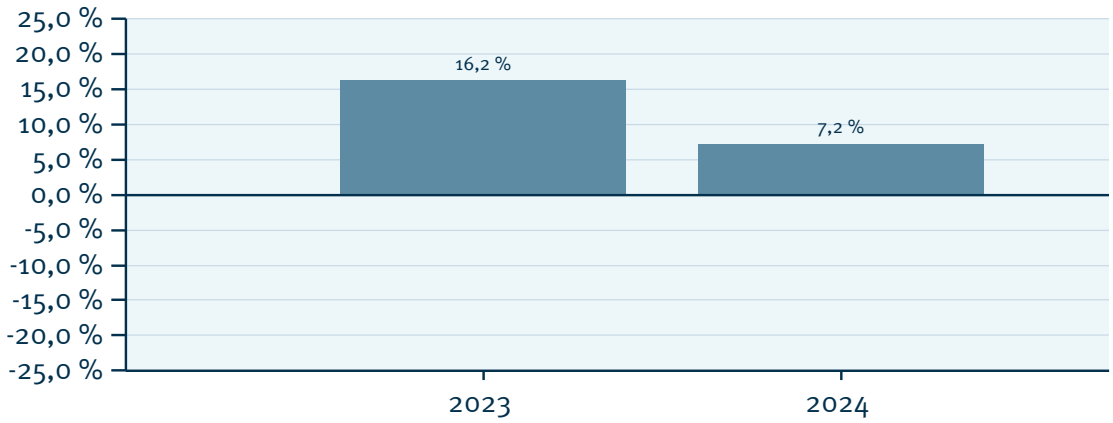

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 2 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,6 %	31 décembre 2023	votre placement augmenterait à 1 136 $.
Pire rendement	-8,1 %	31 octobre 2023	votre placement chuterait à 919 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 10,48 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 267 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme;
- cherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés internationaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,71 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,10 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,50 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,21 %
Frais du fonds	**0,71 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC238
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	2 524,5 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,21 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'Actifs Goldman Sachs L.P., Artisan Partners Limited Partnership
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'actions ordinaires d'émetteurs situés dans des marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	8,6 %
2.	Alibaba Group Holding Ltd.	4,5 %
3.	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,9 %
4.	Tencent Holdings Ltd.	2,3 %
5.	MediaTek Inc.	2,2 %
6.	ICICI Bank Ltd.	2,1 %
7.	Hynix Semiconductor Inc.	2,0 %
8.	Prosus NV	1,9 %
9.	MercadoLibre Inc.	1,8 %
10.	E Ink Holdings Inc.	1,7 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**30,0 %**
	Nombre total de placements :	**376**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par pays

Chine	22,3 %
Taïwan	17,0 %
Autres Pays	16,3 %
Inde	14,2 %
Corée du Sud	9,7 %
Brésil	6,5 %
Afrique du Sud	4,4 %
Mexique	3,3 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,8 %
Pays-Bas	1,9 %
États-Unis	1,6 %

Répartition sectorielle

Technologies de l'information	23,5 %
Finance	22,9 %
Consommation discrétionnaire	13,4 %
Industrie	9,6 %
Services de communication	8,8 %
Matériaux	6,2 %
Santé	4,2 %
Biens de consommation de base	3,2 %
Énergie	3,1 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,8 %
Immobilier	1,2 %
Services aux collectivités	1,1 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

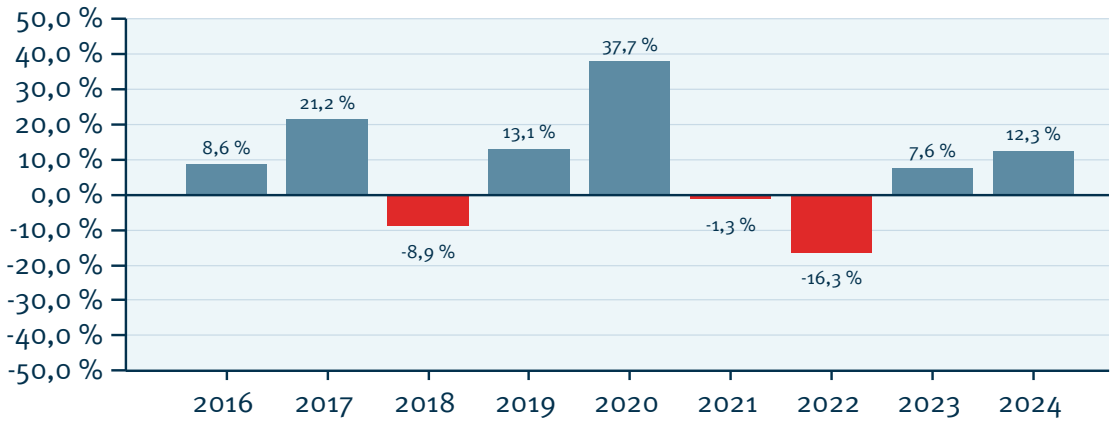

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,2 %	31 janvier 2021	votre placement augmenterait à 1 192 $.
Pire rendement	-14,2 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 858 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 7,22 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 928 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme;
- recherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés émergents.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 1,55 % de sa valeur, ce qui correspond à 15,50 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,34 %
Frais du fonds	**1,55 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC406
Date de création de la série :	17 janvier 2022
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	280,4 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,58 %

Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	AllianceBernstein Canada, inc. a délégué ses fonctions à AllianceBernstein L.P.
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste de procurer une croissance du capital à long terme tout en suivant une approche de développement durable. Pour y parvenir, il investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	FNB Développement durable d'actions mondiales BNI	99,5 %
2.	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,5 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**100,0 %**
	Nombre total de placements :	**1**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par pays

États-Unis	48,9 %
Autres pays	32,8 %
Canada	4,1 %
Brésil	4,0 %
Argentine	2,4 %
Hong Kong	2,2 %
Allemagne	1,5 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	4,1 %

Répartition sectorielle

Technologies de l'information	35,6 %
Industrie	18,0 %
Finance	15,2 %
Santé	14,7 %
Consommation discrétionnaire	5,2 %
Services aux Collectivités	4,8 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	4,1 %
Énergie	2,5 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 2 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 2 dernières années. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

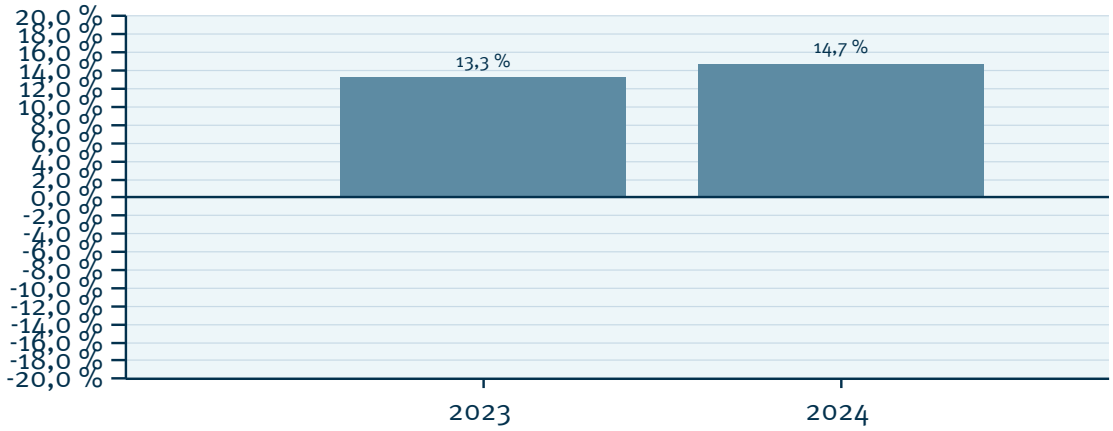

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 2 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,0 %	31 janvier 2024	votre placement augmenterait à 1 120 $.
Pire rendement	-14,5 %	30 juin 2022	votre placement chuterait à 855 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 0,97 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 031 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme;
- cherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés mondiaux;
- souhaitent investir en suivant une approche d'investissement durable.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,64 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,40 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,58 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	**0,64 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC204
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	5 774,4 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,18 %

Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Corporation Fiera Capital, AlphaFixe Capital inc.
Distribution :	Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu courant élevé tout en offrant une croissance soutenue du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'obligations gouvernementales et corporatives du Canada. Les placements dans des titres de créance de sociétés étrangères ne devraient pas dépasser environ 35 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI	21,1 %
2.	Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1er mars 2034	3,7 %
3.	Province de l'Ontario, 4,05 %, échéant le 2 février 2032	1,9 %
4.	Hydro-Québec, 3,40 %, échéant le 1er septembre 2029	1,6 %
5.	Province de l'Ontario, 4,10 %, échéant le 4 mars 2033	1,6 %
6.	Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1er mars 2030	1,4 %
7.	Province de l'Ontario, 4,10 %, échéant le 7 octobre 2054	1,3 %
8.	Gouvernement du Canada, 1,00 %, échéant le 1er septembre 2026	1,2 %
9.	Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1er décembre 2055	1,2 %
10.	Province de l'Ontario, 1,55 %, échéant le 1er novembre 2029	1,2 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**36,2 %**
	Nombre total de placements :	**753**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par actif	
Obligations corporatives canadiennes	36,0 %
Obligations provinciales	34,6 %
Obligations fédérales	17,7 %
Obligations municipales	9,2 %
Produits dérivés	1,7 %
Obligations américaines	1,0 %
Titres adossés à des actifs	0,3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,1 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	-0,6 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

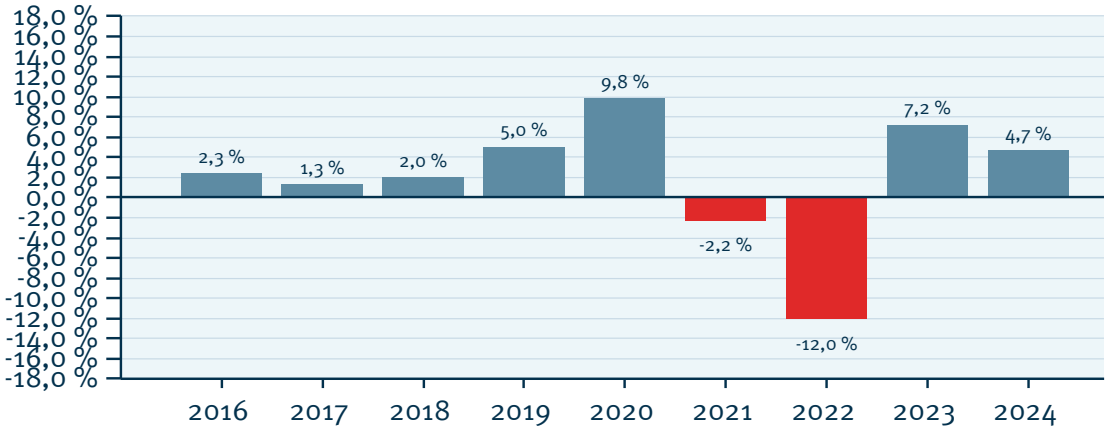

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	31 décembre 2023	votre placement augmenterait à 1 084 $.
Pire rendement	-7,5 %	30 avril 2022	votre placement chuterait à 925 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,07 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 213 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à court ou à moyen terme;
- désirent ajouter une source de revenu d'intérêts à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,18 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,80 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,18 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	**0,18 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé de revenu fixe canadien BNI
Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé de revenu fixe canadien BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC432
Date de création de la série :	17 juin 2024
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	1 821,5 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,17 %

Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	RP Investment Advisors LP, Beutel, Goodman & Compagnie limitée
Distribution :	Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu courant élevé tout en offrant une croissance soutenue du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres OPC, dans un portefeuille constitué principalement d'obligations des gouvernements et de sociétés du Canada. Voir le prospectus pour plus de détails. Les placements dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe étrangers et dans des placements directs dans des titres de créance étrangers ne devraient pas dépasser environ 35 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Gouvernement du Canada, 3,00 %, échéant le 1er juin 2034	3,5 %
2.	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,3 %
3.	Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1er décembre 2034	2,1 %
4.	Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1er juin 2031	2,1 %
5.	Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,90 %, échéant le 15 décembre 2029	1,9 %
6.	Province de l'Alberta, 2,05 %, échéant le 1er juin 2030	1,8 %
7.	Gouvernement du Canada, 3,00 %, échéant le 1er avril 2026	1,8 %
8.	Province de l'Ontario, 4,70 %, échéant le 2 juin 2037	1,7 %
9.	Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1er septembre 2027	1,7 %
10.	Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1er décembre 2030	1,7 %

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par actif

Obligations corporatives canadiennes	33,2 %
Obligations provinciales	32,9 %
Obligations fédérales	26,4 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,3 %
Obligations américaines	1,6 %
Obligations municipales	1,5 %
Obligations étrangères	1,1 %

Qualité du crédit

AAA	34,2 %
AA	36,4 %
A	13,5 %
BBB	15,1 %
BB	0,6 %
Non cotés	0,2 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par BNI. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section indique le rendement des parts de la Série N du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de Série N du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de Série N sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 $ dans des parts de Série N du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à court ou à moyen terme;
- désirent ajouter une source de revenu d'intérêts à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,70 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	**0,17 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI
Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC205
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	965,9 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,17 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Corporation Fiera Capital
Distribution :	Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme et à produire un revenu courrant élevé. Le fonds investit, directement ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement de titres de créances de sociétés canadiennes de bonne qualité. Le fonds peut investir environ 35 % de son actif dans des titres de créances étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1er juin 2031	1,8 %
2.	Toronto-Dominion Bank/The, 4,68 %, échéant le 8 janvier 2029	1,6 %
3.	Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, échéant le 1er juin 2027	1,5 %
4.	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,3 %
5.	Banque Nationale du Canada, 5,22 %, échéant le 14 juin 2028	1,3 %
6.	Santé Montréal collectif SEC, 6,72 %, échéant le 30 septembre 2049	1,1 %
7.	Fédération des caisses Desjardins, 5,47 %, échéant le 17 novembre 2028	1,0 %
8.	Banque de Nouvelle-Écosse, 2,95 %, échéant le 8 mars 2027	1,0 %
9.	Banque de Montréal, 4,42 %, échéant le 17 juillet 2029	1,0 %
10.	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,00 %, échéant le 7 décembre 2026	1,0 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**12,6 %**
	Nombre total de placements :	**420**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par actif	
Obligations corporatives canadiennes	87,4 %
Obligations américaines	3,9 %
Obligations fédérales	3,6 %
Obligations provinciales	1,4 %
Titres adossés à des actifs	1,3 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,3 %
Obligations municipales	0,9 %
Obligations étrangères	0,2 %

Qualité du crédit	
AAA	6,1 %
AA	3,5 %
A	34,9 %
BBB	52,0 %
BB	3,5 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

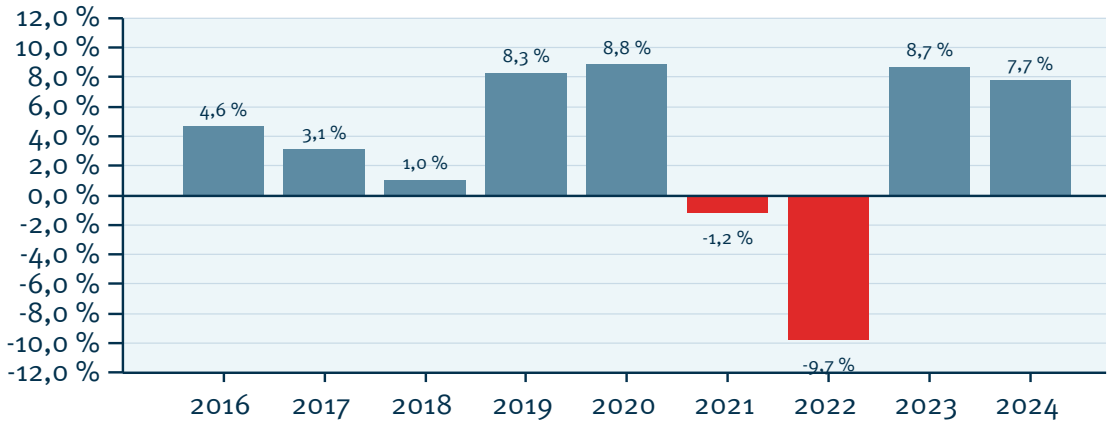

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,1 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait à 1 081 $.
Pire rendement	-6,8 %	30 avril 2022	votre placement chuterait à 932 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,49 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 382 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à moyen ou à long terme;
- désirent recevoir un revenu d'intérêts régulier;
- cherchent à diversifier leurs placements en tirant profit des possibilités offertes par les titres d'emprunts corporatifs.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,70 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	**0,17 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI
Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC248
Date de création de la série :	28 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	2 282,9 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,92 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Distribution :	Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu courant tout en mettant l'accent sur la préservation du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement de titres à revenu fixe d'émetteurs à travers le monde sélectionnés selon différentes stratégies de placement non traditionnelles.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI, série O	32,4 %
2.	Portefeuille de rendement sur titres de participation structurés Purpose II	23,9 %
3.	Fonds de revenu stratégique plus RP, catégorie O	10,2 %
4.	Fonds d'obligations à rendement élevé BNI, série O	8,7 %
5.	Fonds de revenu stratégique Manuvie, série I	8,7 %
6.	Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, série O US	7,5 %
7.	Fonds d'obligations mondiales durables BNI	6,6 %
8.	Fonds de revenu à taux variable BNI, série O	2,0 %
9.	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,0 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**100,0 %**
	Nombre total de placements :	**8**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par échéance	
Moins d'un an	1,5 %
De 1 an à 5 ans	78,2 %
De 5 ans à 10 ans	10,2 %
Plus de 10 ans	10,1 %

Qualité du crédit	
AAA	15,3 %
AA	7,5 %
A	12,3 %
BBB	24,9 %
BB	18,7 %
B	9,2 %
CCC et moins	2,3 %
Non cotés	9,8 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	**FAIBLE À MOYEN**	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

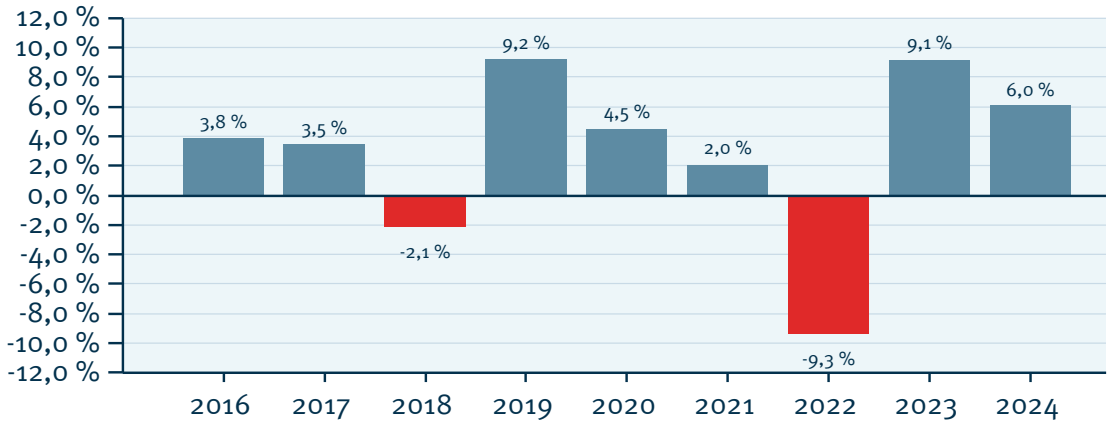

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait à 1 095 $.
Pire rendement	-10,8 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 892 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,70 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 285 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à moyen terme;
- cherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés mondiaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 1,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,10 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,92 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,09 %
Frais du fonds	**1,01 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC224
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	1 976,8 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,40 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Gestion de placements Manuvie limitée
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance à long terme du capital, tout en mettant l'accent sur la préservation du capital investi. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 10 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Banque Royale du Canada	5,4 %
2.	Banque Toronto-Dominion	5,3 %
3.	Financière Sun Life Inc.	5,3 %
4.	Canadian Natural Resources Ltd.	5,1 %
5.	Suncor Énergie Inc.	4,5 %
6.	Constellation Software Inc.	4,4 %
7.	Banque de Montréal	4,4 %
8.	Groupe TMX Ltée.	3,9 %
9.	Intact Corporation Financière	3,9 %
10.	Franco-Nevada Corp.	3,4 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**45,6 %**
	Nombre total de placements :	**46**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition sectorielle	
Finance	31,5 %
Industrie	16,5 %
Énergie	13,7 %
Technologies de l'information	11,7 %
Matériaux	11,2 %
Services de communication	4,8 %
Biens de consommation de base	4,6 %
Consommation discrétionnaire	3,3 %
Immobilier	2,3 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,4 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

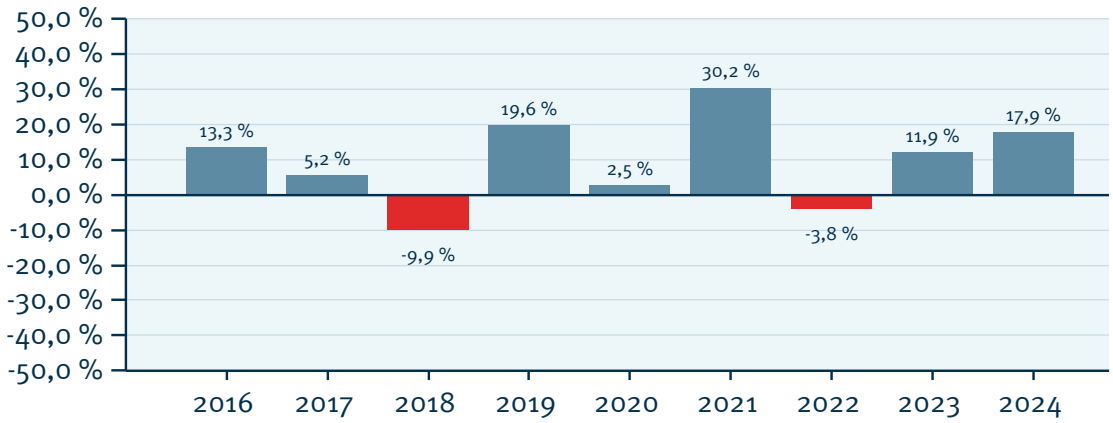

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	31 janvier 2021	votre placement augmenterait à 1 164 $.
Pire rendement	-26,5 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 735 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,51 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 159 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme;
- désirent recevoir un revenu de dividendes;
- désirent ajouter un volet de croissance à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,43 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,30 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,40 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	**0,43 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI
Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC225
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	2 823,4 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,40 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Phillips, Hager & North gestion de placements©
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance à long terme du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes sélectionnées selon une approche de placement à convictions élevées. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 10 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Banque Royale du Canada	6,3 %
2.	Banque Toronto-Dominion	4,7 %
3.	Shopify Inc., catégorie A	4,2 %
4.	Enbridge Inc.	4,1 %
5.	Brookfield Corp.	3,7 %
6.	Canadian Natural Resources Ltd.	3,3 %
7.	Mines Agnico-Eagle Ltée.	3,1 %
8.	Canadian Pacific Kansas City	2,9 %
9.	Banque de Montréal	2,4 %
10.	Société Financière Manuvie	2,4 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**37,1 %**
	Nombre total de placements :	**81**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition sectorielle

Finance	31,8 %
Énergie	18,6 %
Industrie	13,6 %
Matériaux	11,8 %
Technologies de l'information	7,6 %
Biens de consommation de base	4,0 %
Services aux collectivités	3,0 %
Consommation discrétionnaire	2,8 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,4 %
Services de communication	2,1 %
Immobilier	1,9 %
Santé	0,4 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

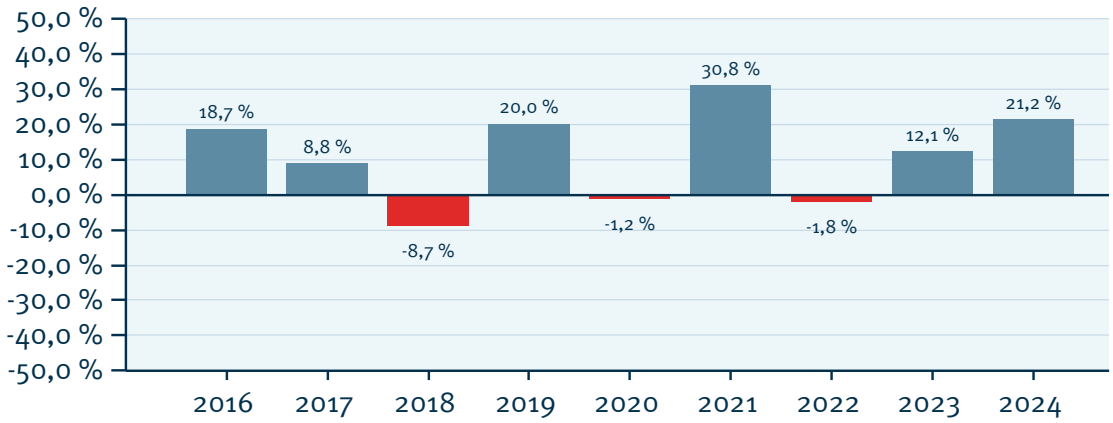

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,9 %	30 avril 2021	votre placement augmenterait à 1 139 $.
Pire rendement	-21,3 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 787 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 10,05 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 466 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme;
- désirent ajouter un volet de croissance à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,43 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,30 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,40 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	**0,43 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé d'actions américaines BNI
Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions américaines BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC234
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	4 224,9 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,52 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Placements Montrusco Bolton inc.
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille diversifié constitué principalement d'actions ordinaires de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Microsoft Corp.	9,0 %
2.	Nvidia Corporation	7,4 %
3.	Amazon.com Inc.	6,5 %
4.	Apple Inc.	6,2 %
5.	Alphabet Inc., catégorie A	5,7 %
6.	Blackrock Inc.	4,8 %
7.	MasterCard Inc., catégorie A	4,2 %
8.	Danaher Corp.	4,1 %
9.	Monster Beverage Corp.	3,8 %
10.	Amgen Inc.	3,7 %
Pourcentage total des dix principaux placements :		**55,4 %**
Nombre total de placements :		**29**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition sectorielle

Technologies de l'information	30,3 %
Finance	14,8 %
Santé	11,3 %
Consommation discrétionnaire	10,3 %
Services de communication	9,1 %
Industrie	9,0 %
Biens de consommation de base	6,6 %
Énergie	3,1 %
Immobilier	2,4 %
Matériaux	2,2 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,9 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

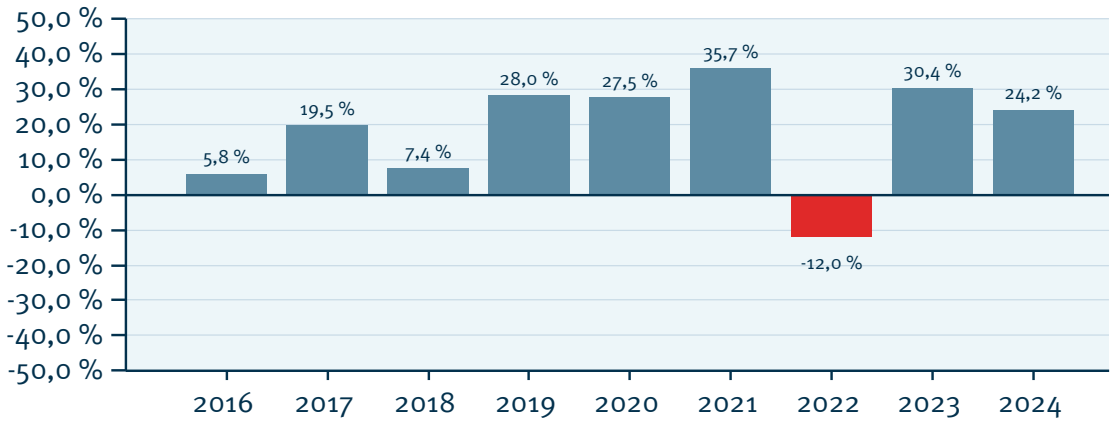

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,9 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait à 1 169 $.
Pire rendement	-13,4 %	30 juin 2022	votre placement chuterait à 866 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 16,83 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 4 331 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme;
- cherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés américains.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,56 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,60 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	**0,56 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC235 ($ CA) NBC259 ($ US)
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	4 031,8 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,52 %

Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs PineStone inc.
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'actions ordinaires de sociétés américaines sélectionnées selon une approche de placement à convictions élevées.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Microsoft Corp.	8,7 %
2.	AutoZone Inc.	7,6 %
3.	Alphabet Inc., catégorie A	7,6 %
4.	Moody's Corp.	7,2 %
5.	MasterCard Inc., catégorie A	5,7 %
6.	UnitedHealth Group Inc.	4,8 %
7.	CME Group Inc., catégorie A	4,2 %
8.	TJX Companies Inc.	3,8 %
9.	Sherwin-Williams Co./The	3,7 %
10.	PepsiCo Inc.	3,6 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**56,9 %**
	Nombre total de placements :	**35**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition sectorielle	
Technologies de l'information	21,0 %
Finance	20,1 %
Consommation discrétionnaire	18,5 %
Industrie	10,5 %
Santé	9,5 %
Services de communication	7,6 %
Matériaux	7,2 %
Biens de consommation de base	5,3 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,3 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

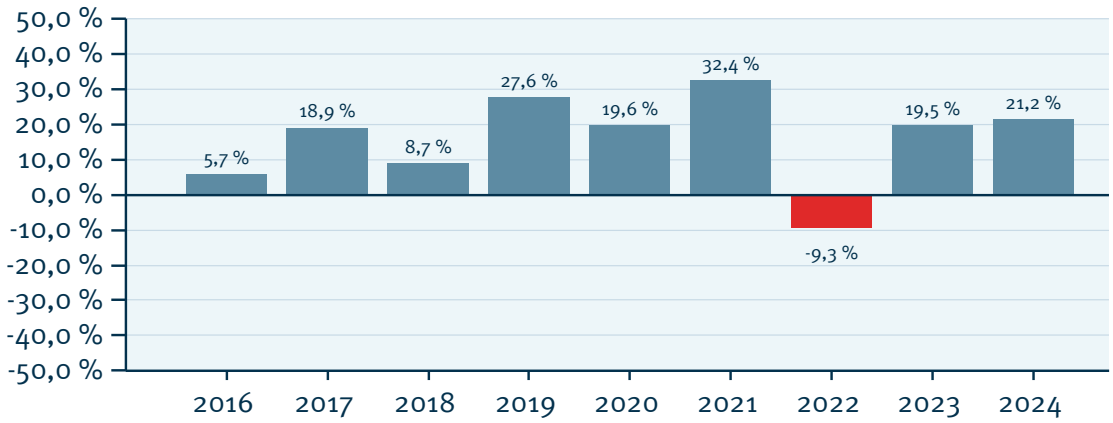

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,8 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait à 1 158 $.
Pire rendement	-10,2 %	31 mars 2022	votre placement chuterait à 898 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 15,02 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 3 740 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme;
- cherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés américains.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,30 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	**0,53 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé d'actions de marchés mondiaux BNI
Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions de marchés mondiaux BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC484
Date de création de la série :	14 mai 2025
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	Sans objet, le fonds est nouveau
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Sans objet, le fonds est nouveau
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds est d'assurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans un ensemble diversifié d'organismes de placement collectif en actions mondiales (qui peuvent inclure des fonds négociés en bourse (« FNB »)). Le fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des titres de marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

Cette information n'est pas disponible puisque ce fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Cette information n'est pas disponible puisque ce fonds est nouveau.

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par BNI. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement des parts de Série N du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de Série N du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de Série N sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 $ dans de Série N du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme;
- cherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés mondiaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des charges opérationnelles (incluant les frais d'administration fixes) et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série représentent 0,75 % et les frais d'administration fixes représentent 0,15 % de la valeur de la série. Comme il s'agit d'une nouvelle série du fonds, ses charges opérationnelles et ses frais d'opérations n'ont pas encore été déterminés.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS

APERÇU DU FONDS

14 mai 2025

Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

Série N

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visiter le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC236
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	1 865,2 $ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,52 %
Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc.
Sous-gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs PineStone inc.
Distribution :	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur).
Placement minimal :	250 000 $ (initial), 100 $ (additionnel), 100 $ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de sociétés situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord sélectionnées selon une approche de placement à convictions élevées.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1.	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	6,7 %
2.	London Stock Exchange Group PLC	6,6 %
3.	Essilor International SA	4,6 %
4.	Intercontinental Hotels Group PLC	4,5 %
5.	Nestlé SA	4,4 %
6.	Keyence Corp.	4,4 %
7.	Louis Vuitton Moet Hennessy	4,3 %
8.	SAP SE	4,2 %
9.	Cie Financière Richemont SA, catégorie A	4,1 %
10.	ASML Holding NV	4,0 %
	Pourcentage total des dix principaux placements :	**47,8 %**
	Nombre total de placements :	**37**

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Répartition par pays

Royaume-Uni	26,1 %
Autres pays	20,6 %
France	17,1 %
Suisse	16,6 %
Japon	6,7 %
Taïwan	6,7 %
Allemagne	5,8 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,4 %

Répartition sectorielle

Technologies de l'information	22,2 %
Industrie	17,8 %
Finance	16,1 %
Consommation discrétionnaire	14,2 %
Biens de consommation de base	12,8 %
Santé	11,4 %
Matériaux	5,1 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,4 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	**MOYEN**	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série N du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

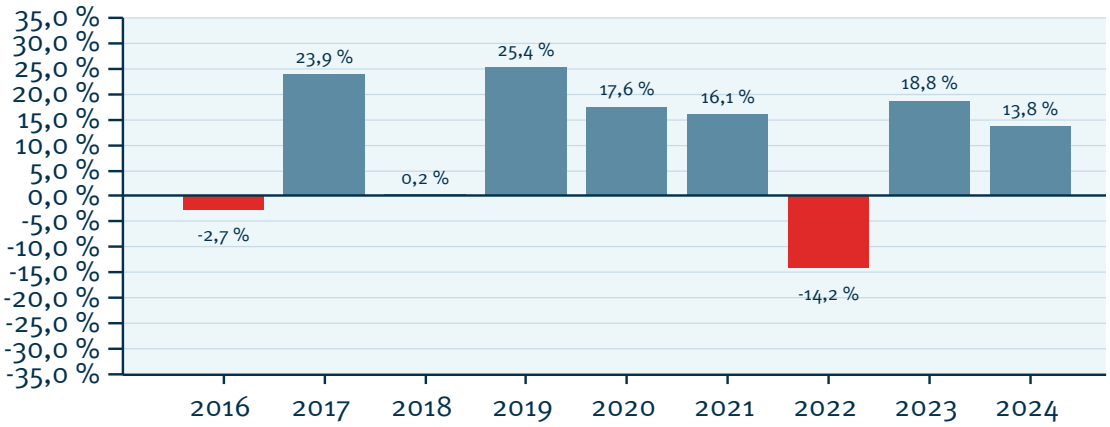

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série N sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,2 %	31 janvier 2023	votre placement augmenterait à 1 192 $.
Pire rendement	-12,7 %	30 juin 2022	votre placement chuterait à 873 $.

Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série N du fonds ont généré un rendement annuel composé de 10,35 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 530 $.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme;
- recherchent à diversifier leurs placements en participant aux marchés internationaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos parts par l'intermédiaire de Banque Nationale Épargne et Placements inc.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,56 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,60 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	**0,56 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les parts de la Série N ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 $	1,50 %
	250 000 $ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 $	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
800, rue Saint-Jacques
Bureau 43671
Montréal (Québec)
H3C 1A3

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.